

► **ZÉRO** déchet

Montpellier
100%
engagée

INFORMATION
IMPORTANTE POUR
VOS BIODÉCHETS

À PARTIR DU
LUNDI 5 JUIN 2023

MISE EN PLACE
DE POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE ET
FIN DE LA COLLECTE
EN PORTE-À-PORTE

NOTRE OBJECTIF COMMUN :
SUPPRIMER LES BIODÉCHETS
DU BAC GRIS.




montpellier
Méditerranée
métropole

Madame, Monsieur,

Face à l'urgence climatique et à l'augmentation importante du coût de traitement des ordures ménagères (120 millions d'euros/an), la Métropole poursuit son ambitieuse stratégie « **Zéro Déchet** ».

Le **tri des déchets** et notamment la valorisation des biodéchets, constitue un levier facilement mobilisable afin de maîtriser les dépenses pour la collectivité. En effet, près de la moitié des déchets que l'on retrouve dans les bacs gris sont des épluchures et des restes de repas (qui contiennent près de 80% d'eau). Ils sont donc valorisables à un moindre coût, soit par la **pratique du compostage**, soit par le biais d'une **collecte des biodéchets**.

Dans ce contexte, Montpellier Méditerranée Métropole fait le choix d'apporter des solutions au plus près des habitantes et habitants de 10 communes dont la vôtre.

1 / LE COMPOSTAGE

- **Individuel pour les foyers qui possèdent un jardin** - la Métropole vous fournit gratuitement un composteur individuel. Pour cela, remplissez le formulaire sur montpellier3m.fr/biodechets ;
- **Collectif notamment grâce aux 50 composteurs de quartier présents sur la Métropole** (avec un objectif de 200 composteurs d'ici 2025).

2 / UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE À PARTIR DU 5 JUIN 2023

La mise à disposition de **nouveaux Points d'Apport Volontaire biodéchets** près de chez vous permettant d'y déposer vos biodéchets à tout moment de la journée, en remplacement de la collecte en porte-à-porte ; ces nouveaux Points d'Apport Volontaire peuvent contenir **tous vos restes alimentaires (y compris viandes avec les os, poissons, fromages,...)** à l'inverse du composteur individuel.

Afin d'accompagner ce changement, le présent « **kit biodéchets** » est distribué à chaque foyer. Il est constitué d'un **bioseau ajouré**, qui ne nécessite plus d'être nettoyé, accompagné d'un lot de **36 sacs kraft** et du mode d'emploi. La distribution s'effectue d'avril à juin ; **si vous ne l'avez pas reçu, demandez-le à votre mairie**.

Un programme d'actions pédagogiques avec différentes animations sur vos lieux de vie (écoles, marchés...) accompagne le dispositif.

Pour réussir ce changement nous avons besoin de la participation de toutes et tous.

COMMENT **TRIER MES BIODÉCHETS** ET OÙ LES DÉPOSER POUR **UNE MEILLEURE VALORISATION** ?

1 LE COMPOSTAGE



Composteur
de quartier / collectif

DÉPOSER
LES ÉPLUCHURES ET
RESTES DE REPAS,
SAUF VIANDES
ET POISSONS.

Composteur
individuel ou collectif

2 LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



NOUVEAU

BIODÉCHETS

DÉPOSER
LES ÉPLUCHURES ET
RESTES DE REPAS,
Y COMPRIS, VIANDES,
OS, POISSONS ET
FROMAGES.

UN BIOSEAU POUR APPORTER SES DÉCHETS AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

LA MÉTROPOLE
DE MONTPELLIER MET À VOTRE
DISPOSITION UN BIOSEAU AJOURÉ
AVEC UN LOT DE 36 SACS KRAFT
RÉUTILISABLES.

Ce bioseau, ouvert sur toutes ses faces, permet une meilleure aération et par conséquent un séchage rapide des biodéchets qui y sont déposés. Le traitement de ces biodéchets se faisant par compostage, il ne faut pas utiliser de sacs en plastique. Même les sacs dénommés biodégradables ou compostables contiennent des particules fines de plastique et ne répondent pas aux normes de valorisation des biodéchets.



Dans un souci de respect de l'environnement, le sac kraft peut être réutilisé. L'épaisseur du sac, son fond renforcé et le système d'aération du bioseau permet de conserver la qualité du sac kraft. Lorsque le sac est trop abîmé, vous pouvez le déposer avec les biodéchets dans le Point d'Apport Volontaire.

Quand vous n'avez plus de sac, vous pouvez utiliser les sacs kraft de vos commerçants (avec la possibilité de les renforcer en ajoutant une feuille de papier journal au fond) ou en acheter dans les commerces.

RETROUVEZ
LA CARTE AVEC LES EMPLACEMENTS
DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE « BIODÉCHETS »
DANS VOTRE COMMUNE

À PARTIR DU 5 JUIN 2023



DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR
INDIVIDUEL GRATUIT



ALLO DÉCHETS

N° gratuit 0 800 88 11 77 (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets

*RETROUVEZ EN LIGNE TOUTES LES INFOS SUR
LES EMPLACEMENTS DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE,
LES DEMANDES DE COMPOSTEURS, LE TRI DES BIODÉCHETS,...*

montpellier3m.fr/biodechets

